

Le guide (presque) officiel du propriétaire de chien à Genthod

Dans un village, un chien, c'est un peu comme un habitant à quatre pattes (à Genthod il y en a environ 300) : il participe à la vie locale, connaît tout le monde... et laisse parfois quelques souvenirs derrière lui. Être propriétaire, c'est donc veiller à la paix, à la propreté et au bien vivre ensemble.

Le chien, ambassadeur de tendresse.

Un chien, c'est un distributeur automatique de câlins, de bonne humeur et de rencontres. Il transforme un inconnu en ami, un voisin en complice, un enfant timide en explorateur. Et tout cela fonctionne encore mieux quand le propriétaire respecte les règles de tranquillité publique : éviter que son chien ne devienne un réveil matin pour les uns ou un couche-tard pour les autres. Des aboiements joyeux, oui. Un chien qui réveille les voisins d'à côté, non.

Le ramassage des crottes, un geste respectueux.

La loi suisse est claire : les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire, le toutou, lui, n'y arrive malheureusement pas tout seul. Et marcher dedans ne réjouit personne. Le propriétaire modèle utilise donc les poubelles canicrottes à disposition dans toute la commune. En cas de fortes chaleurs ou lors de longues promenades, il veille par ailleurs à emporter une gourde d'eau pour son chien et privilégie les horaires les plus cléments. Le bitume brûlant peut abîmer les coussinets des chiens, ce n'est vraiment pas l'idéal pour eux.

Le chien en laisse, pour sa sécurité et celle des autres.

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les zones habitées, les chemins fréquentés et près des fermes. C'est une règle de bon sens. Un chien en liberté suit son instinct, pas les panneaux. A noter que durant la période allant du 1^{er} avril au 15 juillet, les chiens doivent aussi être tenus en laisse en forêt, et ce afin de protéger la faune en période de reproduction.

Nous remercions chacune et chacun pour l'effort consenti afin de préserver une commune propre, paisible et agréable pour tous.

